

Visite du ministre Blanquer à Poitiers le 3 mars 2022: la FSU porte l'exaspération et les demandes de la profession

La FSU a accepté de participer à cette audience avec deux conseiller-es du ministre Blanquer, **sans enthousiasme ni illusion**; car celle-ci n'apportera très probablement aucune réponse et n'entraînera aucune évolution de la situation. Cependant, en tant que première organisation représentative des personnels, **il lui incombe de porter la voix des collègues et de porter leur colère** contre les 5 ans de politique éducative Macron-Blanquer. Notre délégation a donc rencontré Théo TEDESCHI conseiller en charge des discours et Amel COGARD conseillère en charge de la culture, de la mémoire et des projets éducatifs.

Cette audience a eu **pour objectif de porter la réalité du terrain aux représentant-es du ministre Blanquer**, afin que ce dernier ne puisse plus dire que sa politique est soutenue par les personnels. La politique éducative menée depuis 5 ans est rejetée par l'ensemble de nos professions - comme en témoigne la mobilisation historique du 13 janvier, avec un arc syndical total et qui a vu un grand nombre d'enseignants en grève avec, à leurs côtés, des personnels d'encadrement, des parents d'élèves etc.

Aujourd'hui, la souffrance des personnels est réelle (des directeurs en arrêt, des collègues épuisés) alors que le ministère poursuit ses demandes (Phare, évaluations nationales, PLE en lycée, auto-évaluation en école et établissements, plan sciences bientôt ...). **Pour la FSU, il est urgent d'arrêter toutes ces sollicitations et de laisser les équipes travailler sereinement et reconstruire du collectif.**

Au lieu de continuer à épuiser les personnels, le Ministère doit assumer ses obligations d'employeur en donnant les moyens d'accompagner psychologiquement les personnels, élèves et familles marqués par la crise.

Aussi, quels recrutements de médecins, infirmier-es et psy EN sont prévus ? Cette question est d'autant plus prégnante dans notre académie que nous n'avons plus de médecin de prévention depuis plus d'un an et demi et qu'il y a par exemple plus d'une vingtaine de postes Psy EN non pourvus par des titulaires.

Focus sur le second degré : les raisons de la colère.

Réforme du lycée et du bac/ Parcoursup

1) La pauvreté des DGH, dans un budget d'austérité, conduit à la fermeture année après année des options facultatives, fermeture particulièrement préjudiciable aux options technologiques et séries technologiques industrielles par exemple, aux LVC; ce qui équivaut aussi à un appauvrissement de la carte des formations,

mise en concurrence des spécialités qui pourrait ruiner l'ambition d'une cohérence du parcours élève et qui entame déjà le collectif de travail enseignant.

2) Ce qui a été présenté comme une liberté pour l'élève se révèle un piège à un double titre :

- creusement des inégalités sociales et genrées bien sûr; autrement dit, assignation de l'élève à un destin

- recul des enseignements scientifiques et des mathématiques en particulier , recul plus marqué encore dans notre académie. Ainsi en Première générale , 60% environ des élèves de la voie générale font des mathématiques en spécialité ; soit plusieurs points en dessous de la moyenne en France, davantage

encore par rapport aux établissements privés de l'académie de Poitiers. Même configuration en Terminale avec tout juste 37 % des élèves qui ont gardé la spécialité math.(41 % au niveau national)

14 % des élèves de notre académie seulement choisissent la doublette math/Physiques quand c'est 20 % environ au niveau national !

Le piège de Parcoursup se referme alors sur les élèves qui par ex voudraient entamer des études d'économie sans avoir gardé un enseignement de mathématiques, spécialité ou optionnel.

Or notre académie est déjà à la traîne en matière d'ambition sur le Supérieur (elle est toujours la dernière académie de métropole en matière d'ambition des élèves pour le Supérieur) :

- il faut donc préserver, fortifier les formations existantes quand tout les déstabilise: ainsi on veillera à maintenir l'intégralité des 4 parcours CPGE ECG quand le changement d'établissement qui se fera à la rentrée 2022 risque de perturber le vivier de recrutement; même remarque sur les BTS: il faut y maintenir les moyens , même si des abandons d'élèves se produisent, abandons qui peuvent être l'effet purement conjoncturel de la crise sanitaire.

- tout l'édifice aujourd'hui est fondé sur l'orientation, la maturation lente du projet de l'élève ; or nous manquons de PsyEn et nous manquons de temps en tant qu'enseignants pour accompagner les élèves dans ce parcours.

Ressources humaines :

Nous avons déploré le traitement "éclair"de la question de l'égalité professionnelle dans notre académie ; une esquisse de réflexion a eu lieu qui mérite d'être considérablement et durablement étoffée. Parce qu'au regard de notre expérience des promotions (classe exceptionnelle par exemple) la tâche est conséquente dans notre académie pour arriver à cette égalité.

Nous avons dit nos craintes de voir le droit à la mobilité des personnels être entamé par l'affectation des stagiaires à 18H : dans certaines disciplines le mouvement sera sclérosé.

Nous avons une fois encore dénoncé l'effet désastreux du poids des HSA qui conduit à une multiplication des compléments de service sur des établissements parfois très éloignés, dans une académie très rurale= fatigue, incompréhension des personnels devant l'absurdité de certaines situations, impossibilité de s'investir dans des projets pour des collègues qui passent leur temps sur la route...

Enfin, nous avons souligné le gros retard dans notre académie de la campagne PPCR : ce retard qui tient à des retards accumulés depuis l'intra 2021, plaide pour un retour des CAPA. Par ailleurs, les collègues ne peuvent comprendre la sévérité des appréciations qui leur sont signifiées. Il faut absolument déconnecter le RDV de carrière et l'avancement !

Nous avons terminé en dénonçant une politique qui condamnait les personnels à une perte de sens de leur métier, en exigeant un changement de méthode, en exigeant que soit respectée notre expertise professionnelle.

Pour le SNES-FSU, Christelle Fontaine